

*Le grand  
M. St. Pierre  
Dépot légal.*



## ILES ST PIERRE ET MIQUELON

# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 MARS 1944

(21<sup>e</sup> année. — No 243)



L'église de Saint-Pierre.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 12 f. ; France : 15 f

Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f



## Service paroissial et Renseignements divers

**S**ÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE.— (*Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers.*) — Le matin après 9 h. ; l'après-midi, de 2 h. à 4 h.

**C**OCONFSSIONS.— Tous les matins, avant les messes. — A 5 h. de l'après-midi, tous les samedis, la veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, du dernier samedi. — La veille des grandes fêtes, les confessions commencent à 2 ou 3 h. — Les enfants des écoles se confessent chaque semaine les mardis et mercredis à 3 h. 1/2 (*pendant les vacances le mercredi à 5 h.*).

**BAPTÈMES.** — Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Appuyer le *Livre de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi *ONNOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort ; les cérémonies omises doivent être supplémentées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.** — L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune*). — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne qui ne contracte avec l'enfant aucune parenté spirituelle.

**MARIAGES.** — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse. L'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé, celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

**COMMUNION À DOMICILE.** — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**MALADES.** — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**FUNÉRAILLES.** — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

**BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE** — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*, à l'école Ste Croisine.



## Calendrier du Mois d'Avril 1944.

1 Samedi.— Confessions à partir de 9 h.

2 Dimanche des Rameaux.— A la messe de 6 h., communion pascale des Dames et Jeunes filles.— A 10 h., bénédiction pontificale des Rameaux et messe basse.— Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des Dames et bénédiction apostolique.

N. B.— *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de carême. On peut aussi déposer les aumônes dans le trone placé à cet effet au fond de l'église.*

5 Mercredi-Saint.— Le matin, confessions des enfants.— Dans la soirée, confessions des grandes personnes.

6 Jeudi-Saint.— Institution de la Divine Eucharistie.— A 6 h. ½, et 7 h. 10, communion des personnes qui ont une raison sérieuse pour ne pas attendre la messe — A 8 h., Grand'Messe solennelle, puis procession au Reposoir.— Adoration du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office des Ténèbres, chapelet et Amende honorable à Notre Seigneur; puis Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement et Adoration nocturne.

N. B.— *La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'au Gloria de celle du Samedi-Saint.*

7 Vendredi-Saint.— Mort de Notre Seigneur.— A 8 h., office : Adoration de la Croix et Messe dite des Présan-tifées.— A 2 h., Chemin de la Croix; puis bûnement de la relique de la Vraie Croix (qui sera exposée tout le jour) avec quête pour l'entretien des sanctuaires de la Terre Sainte.— Le soir à 8 h., office des Ténèbres, sermon de la Passion, chant du Stabat.

8 Samedi-Saint.— A 7 h. ½, office : bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux : Grand'Messe à laquelle on peut communier).— Distribution de l'eau bénite.— Dans la soirée, confessions.

9 SAINT JOUR DE PAQUES.— Solennité des Solennités.— A 10 h., Messe Pontificale aux intentions de tous les fidèles de la Colonie.— A 2 h. ½, Vêpres Pontificales et bénédiction papale.

N. B.— *La solennité interdit aux cérémonies nuptiales pendant le Carême est relâtie à partir du Lundi de Pâques.*

10 Lundi de Pâques.— Messes basses à 6 h. et 7 h. ½.— A 10 h., Grand'Messe pour les défunts de la Paroisse.— Le soir à 8 h., Complies et Salut.

11 Mardi.— A 7 h., messe du Tiers Ordre.

13 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.

16 Dimanche de Quasimodo — Offices du dimanche.

19 Mercredi.— Jour des Mères chrétiennes.— Le soir à 8 h., office de la Confrérie.

23 Dimanche.— Fête annuelle de la Société des Marins sous le vocable de N. D. du Bon Secours.— A 7 h. 1/2, messe de communion des garçons.— A 10 h., Grand'Messe solennelle.— A 2 h., Vêpres, procession, bénédiction de la mer salut du T. S. Sacrement — Puis à la chapelle du St Esprit, réunion du Tiers-Ordre.

25 Mardi.— St Marc, évangeliste.— Jour des Litanies majeures pour demander à Dieu de conserver en nous la grâce de la résurrection spirituelle.— Le soir à 6 h., chapelet, litanies des Saints et Salut.

26 Mercredi.— Fête du Patronage de St Joseph.— Le soir à 6 h., litanies de St Joseph.



29 Samedi.— A 7 h., messe et com. des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

30 Dimanche.— Solennité du Patronage de St Joseph.— Offices solennels.

— AVIS —

A partir du 1<sup>er</sup> avril, jusqu'à la Toussaint, les messes auront lieu : les dimanches et fêtes à 6 h., 7 h. 30 et 10 h.; les jours de semaine, à 6 h., 7 h. et 8 h.— L'Angelus est sonné le matin à 5 h. 30, le soir à 6 h. 30.

Pendant le Carême, l'Angelus est récité debout le samedi à midi.— Du Samedi-Saint à midi jusqu'au Samedi qui suit la Pentecôte, l'Angelus est remplacé par le Regina cœli, récité debout.

**La première communion** des petits enfants arrivant à l'âge de 7 ans aura lieu le dimanche 7 mai.— Un petit examen sera passé dans la chapelle du Saint-Esprit le jeudi 27 avril à 10 h..

Tout enfant arrivant à l'âge de 7 ans est tenu à la communion pascale, (*la conscience des parents y est gravement engagée*), et suit désormais le règlement des adultes pour la réception des sacrements et, en cas de mort, pour la sépulture.

**La Fête de la Communion Solennelle et de la Rénovation des vœux du baptême** est fixée au dimanche de la Ste Trinité, 4 juin.

Pour la Communion Solennelle, aucun costume n'est obligatoire sauf le voile aux fillettes et le brassard aux garçons.

**A la messe de 10 h. de ce jour, la Confirmation sera donnée aux enfants de 7 ans. (pas de costume particulier).**

UN PETIT DIALOGUE NORMAND  
(rapporté probablement par un Breton)

« Colas ! Colas ! Tu dors, père Colas ?

— Si je ne dormais, que me voudrais-tu ?

— Je voudrais te demander ton âne pour aller charger un sac de pommes

— Je dors ! Je dors ! »



## Actes Paroissiaux

DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1944

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise

*Le 17 février*, LENORMAND Robert-Pierre ; Parrain : Pierre Saillard, représenté par Georges Dagort ; Marraine : Emma Dagort. SAMSON

Robert-René ; Parrain : Louis Cambray ; Marraine : Renée Roverch.

*Le 19*, NICOLAS Maryvonne-Jeanne ; Parrain : Georges Toben ; Mar-

raine : Yvonne Yvon. — *Le 25*, DÉROUET Ghislain-Joseph ; Parrain :

Pierre Dérouet ; Marraine : M. Th. Arantzabé. — *Le 27*, FONTAINE

Raymond-Auguste ; Parrain : Auguste Legentil ; Marraine : Marie

La Troquer. — *Le 29*, CHARTIER Constant-Paul ; Parrain : Emile Dis-

nard ; Marraine : Madeleine Vigneau. — *Le 5 mars*, MARSOLIAU Mi-

chel-Joseph ; Parrain : Joseph Planté ; Marraine : Madeleine Riggs. —

LÉVÈQUE Cécile-Madeleine ; Parrain : Emile Lévêque ; Marraine :

Jeanne Mahé. — *Le 8*, URTIZBÉRÉA Jean Irénée ; Parrain : Joseph Ur-

tizbéréa ; Marraine : Jeanne Lescambla. — *Le 12*, CORDON Robert-Vic-

tor Cordon ; Parrain : Victor Gordon ; Marraine : Céleste Quann.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

*Le 19 février*, Pierre ALBISTUB et Césarine BUGAULT. — Henri FAR-  
VAGUE et Noella RUELLAND. — Joseph DÉRIBLE et Bernadette ALBIS-  
THUR.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 16 février*, Marianne TÉLETCHÉA, née Marty, 83 ans. — *Le 17*,

Leontine JANIL, née Gauchet, 87 ans. — *Le 18*, Alphonsine CORMIER,

née Cormier, 87 ans. — *Le 23*, Pierre HEUDES, 24 ans. — *Le 1er mars*.

Hélène SAILLARD, née Andueza, 60 ans. — *Le 6*, Léonide LE TIEC, née

Sentilan, 81 ans. — *Le 7*, Richard ETCHEGOYEN, 62 ans. — *Le 11*, Pier-

re CASAMAYOR, 54 ans. — *Le 14*, Julia SIBE, née Coste, 77 ans.

### La présence réelle

A Tulle, pendant la procession de la Fête-Dieu, quelques fanfarons étaient restés le chapeau sur la tête. L'évêque, Mgr Berteaud, en était tout triste. Rentré chez lui le soir, pendant qu'il quittait l'habit de chœur, le prêtre qui l'aidait court tout à coup à la fenêtre :

— Ah ! Monseigneur, voici la comète, venez voir la comète !

— Pourquoi voulez-vous, répondit l'Évêque, que j'aillle voir cette courueuse ? Ils ne viennent pas voir, eux, le Soleil de justice.



## Pour suivre la vie de l'Eglise. Aux pieds de mon Christ, un Vendredi-Saint.

**Y-a-t-il une place pour moi...**

à vos pieds, ô mon Christ crucifié ?

Je ne devrais pas Vous poser cette question, puisque je sais bien que Vous me voulez près de Vous et même... en Vous.

Mais j'aime à Vous entendre au plus intime de moi-même me dire et me redire : « Viens ! Viens jusqu'à mon cœur, il faut que tu passes par moi. »

Au fait, n'avez-vous pas dit :

**Dès que je serai élevé en croix, j'attirerai tout à moi ?**

Et Vous avez tout attiré :

D'abord les péchés !.. Vous portez tous les péchés du monde !

Vous n'avez manqué ni un homicide, ni un adultère, ni un de ces péchés prétendus secrets que nous pensons être seuls à connaître...

**Vous avez eu tellement soif**

de tous les péchés du monde que Vous avez tout bu, ô Christ altéré !

D'une de vos longues aspirations de mourant Vous avez nettoyé le monde du passé et de l'avenir,

**Et les pécheurs ont passé derrière.**

Il n'y avait qu'à suivre.

Toutes les Samaritaines, et toutes les Madeleines, et tous les Pierres et tous les Augustins... et combien d'autres.

Tous ceux-là ont suivi, attirés par Vous sur la montagne.

**Ils se disaient :**

Puisque mon péché a passé, pourquoi ne passerais-je pas, moi ?

Et s'il a pris sur Lui mes péchés, c'était pour me prendre moi-même.

S'il a faim et soif de mes péchés, c'est qu'il a faim et soif de moi.

**Et moi maintenant.**

Oh ! prenez-moi, ô Christ ! puisque vous avez pris mes péchés.

Prenez-moi ! Prenez-moi bien ! Serrez-moi seulement un peu plus fort, pour que je ne sois plus tenté de m'échapper.

Faites-moi le prisonnier de vos blessures.



## Page sociale No 11

### Catholique, sois fier de ta morale

#### ELLE EST IMPÉRIEUSEMENT SOCIALE

d'abord par son caractère général

Apparemment c'est **moi, moi** « individu » qu'elle saisit.

Mais cet individu ne vit pas seul au monde.

Il vit en **liaison** avec d'autres individus  
de la même **famille** de la même **ville**,  
de la même **profession**, de la même **nation**,  
de la même « **humanité** »...

Et ces liaisons sociales, en nous associant, nous imposent  
des obligations **mutuelles**.

Qui peut prétendre vivre ici-bas comme un isolé ?

#### D'où

**respect mutuel**. égards réciproques, condescendance  
et politesse sont des nécessités et vertus **sociales**.

Et puis, ta morale, la morale catholique,  
oblige l'individu à se préoccuper des autres, isolés ou groupés.

Elle oblige les groupes à se préoccuper des individus.

Elle oblige les sociétés à se préoccuper les unes les autres.

Respect et entr'aide **mutuels**.

### Catholique, sois fier de ta morale

(à suivre)

M. Rigaux.



## La vie paroissiale

**Chez les « Mères chrétiennes ».** — La réunion de février eut lieu le mercredi 16, gênée malheureusement par le verglas des rues.

Il y fut question tout d'abord de l'Apparition de la S<sup>e</sup> Vierge à la petite Bernadette le 18 février, jour heureux pour la voyante, où elle reçut de la Belle Dame l'assurance de son bonheur éternel : « Je ne vous promets pas d'être heureuse dans ce monde mais dans l'autre. » Le 18 février a été choisi par l'Eglise comme jour de fête de Sainte Bernadette.

Puis, après quelques conseils sur les jours gras et le Carême qui approche, Monseigneur lut un article sur l'irrévérence des chrétiennes qui viennent communier les lèvres peinturées de rouge. Se peindre les lèvres de rouge est une mode païenne des filles de mauvaise vie ; les bonnes chrétiennes laisseront aux prostituées ces enseignes provoquantes.

Parmi les intentions proposées aux « Mères chrétiennes » il faut noter surtout l'intention des absents.

**Nouvelles du contingent.** — Une certaine anxiété remplissait les coeurs des parents. On savait que beaucoup de mobilisés avaient quitté l'Amérique pour l'Afrique du Nord.

Aussi ce fut un soulagement d'apprendre, vers le 20 février, d'abord par communiqué officiel de l'Administration, puis par des télégrammes, que nos chers absents étaient arrivés à bon port.

Que la Bonne Vierge veille sur eux.

**Les Jours gras.** — *A l'église.* — Aux messes du dimanche, après la lecture des prescriptions du Carême, Monseigneur invite la paroisse à faire effort pour tenir compagnie à Notre Seigneur pendant les « Quarante heures ».

Nous eûmes alors la journée la plus froide de l'hiver : et, si cela avait continué, venir à l'église eût été bien difficile.

Rien à dire sur l'adoration pendant la journée, sauf le besoin de plus en plus grand d'adorateurs à certaines heures creuses. L'adoration de nuit a été assurée de façon satisfaisante, malgré le départ pour l'armée d'une vingtaine de membres de la Confrérie du T. S. Sacrement.

**Dans nos œuvres.** — Les écoles libres formèrent le contingent principal des adorateurs de la journée. Mais le mardi après-midi y fut en grande partie consacré aux réjouissances.

Les Patronages de garçons et les Scouts se réunirent à l'« Oeuvre de Mer » pour assister au cinéma. Le film principal était « Verdun », film de guerre qui impressionna plus d'un petit gars.

A St<sup>e</sup> Croisine et au Pensionnat il y eut des comédies, jouées avec beau-



coup de naturel et de vie. Les costumes improvisés n'en étaient pas le moindre charme.

A St<sup>e</sup> Croisine au début de l'après-midi la salle de récréation vit toute une série de jeux enfantins. Le Pensionnat les réserva pour la fin de la journée et 6 heures sonnèrent avant qu'on ait pu exécuter tout le programme. Pensez donc : on a tiré en loterie un beau petit lapin blanc... et tout le monde voulait l'avoir.

Avant les privations du carême, les enfants purent manger quelques bonbons fabriqués par de réputées « bonbonnières » saint-pierraises.

Et pour aider à la transition, certaines suettes portaient des devises spirituelles. Bien du corps, bien de l'âme : c'était pour le mieux.

**Le Mercredi des Cendres.** — Changement brusque. La voix de l'Eglise se fait grave ; et les chants traduisent les pensées qu'elle veut imposer aux âmes : regret du péché, pénitences à faire, salut à obtenir à tout prix.

A l'office du soir le sermon est donné par le R. P. Le Gallo ; le sujet en est la cérémonie des Cendres, sa signification, son histoire et l'influence qu'elle doit avoir sur les âmes. Aussitôt après le sermon les paroissiens ont défilé à la Sainte Table pour recevoir au front la marque de leur commune condamnation.

En mère sage et avisée l'Eglise nous fait regarder les suites du péché non pour nous affaiblir mais pour nous montrer la possibilité de redressement, elle encourage, elle donne espoir.

Approuvons en passant la salutaire coutume de porter aux malades et infirmes retenus à la maison la petite pincée de cendres qui marquera leur front. La pensée de la mort ne fait pas mourir ; elle fait réfléchir, elle remet l'âme dans la clarté de Dieu.

**Chez les Tertiaires.** — La réunion du dernier dimanche de Février avait été choisie pour la cérémonie annuelle de vêteure et de profession.

Ce fut une réunion bien pieuse. Quatre personnes regurent par la vêteure le scapulaire et le cordon de Saint-François ; quatre autres firent leur profession.

Ce fut l'occasion pour le directeur de rappeler aux Tertiaires la nécessité de leur sanctification personnelle par une vie chrétienne basée sur la prière et la pénitence.

Le Tiers-Ordre a perdu dernièrement une fidèle dans la personne de Madame Téletchéa, la seule tertiaire retournée à Dieu cette année.

Puisse le Tiers-Ordre augmenter encore sa ferveur, sa fidélité et son esprit d'apostolat.





## Consécration à Saint Joseph



Grand Saint Joseph, après avoir imploré le Cœur  
Immaculé de Marie, nous recourons à vous.

Nous voulons vous demander de garder ceux que nous  
aimons et que la guerre a séparés de nous.

N'étiez-vous pas, à Bethléem, en Egypte, à Nazareth, le  
gardien de l'Immaculée et de son divin Enfant ?

N'avez-vous pas sacrifié vos jours et vos nuits à cette veille  
sacrée ?

Veillez sur ceux qui nous sont chers.

Nous sommes si heureux de vous les confier, à vous qui,  
du haut du ciel, les voyez sur les bateaux ou au-delà des mers.

Modèle des Justes, dirigez-les dans les sentiers du devoir ;  
ne les laissez pas s'égarer loin de Dieu.

Céleste protecteur, écarterez les périls qu'ils menacent, vous  
qui protégez au désert Jésus et Marie.

Saint patron de la bonne mort, gardez les âmes en état de  
grâce, toujours prêtes au passage de Jésus.

Soyez, ô Saint Joseph, le trait-d'union de la fidélité des  
époux ; que de loin comme de près, ils s'aiment et se sou-  
tiennent.

Soyez le trait-d'union de la piété filiale et de l'amour pa-  
ternel, tous deux se rejoignant sous votre regard.

Et ici à Saint-Pierre, gardez-nous dignes d'eux, chrétiens  
comme eux, capables aussi de sacrifices, et comme eux l'âme  
vivant d'espoir.

Saint Joseph, soyez leur gardien.

Saint Joseph, soyez leur soutien.

Ainsi soit-il.



## Une mère

« Je suis le fils d'une sainte mère, qui a veillé sur mon enfance avec les plus fidèles soins. Elle avait une haute intelligence et le peu que j'en possède m'a été légué par elle. Je peux dire vraiment que c'est à elle que je dois la situation où m'ont placé mes concitoyens. Elle a rendu le dernier soupir en appelant, grâce au Ciel, les bénédications de Dieu sur ma tête. Dans les périls et les dangers auxquels j'ai été exposé j'ai considéré cette bénédiction comme un bouclier angélique. Daniel O'CONNELL.



## L'honneur et la pureté de nos femmes et de nos filles.

*Nous livrons à la méditation de ceux qui veulent réfléchir et sauver la société ces lignes d'une revue canadienne-française.*

Libre à d'autres qui ne croient pas au ciel, qui ne croient pas au diable, qui ne croient pas à la femme, de se livrer aux plus basses formes de la déchéance moderne ; nous ne donnons pas dans ce désordre....

« Sacrifier ce que notre peuple a toujours eu de meilleur, ses femmes, jeter au matérialisme ces fleurs de spiritualité chrétienne.... vraiment non, nous ne le pouvons pas, ni comme Catholiques, ni comme Français.

« Ce qui nous reste d'honneur gardons-en les gardiennes, car, une fois perdues, ces qualités ne s'achètent pas....

*Plaidoyer pour la Canadienne*

*A. Dugré.*



Le catholique, sans être prude, veut plus de pudeur et moins de regards polissons.



## — AVIS —

M. Henri CLAIREAUX donnera prochainement des cours d'anglais pour jeunes filles.

Les intéressées voudront bien donner leur nom avant le 15 mai.



## Jean-Pierre et son Curé.

Jamais on a su pour le juste comment ça s'était fait que Jean-Pierre s'tait manqué avec son curé ! Quelque patouillage, probable. Les femmes ça a la langue si tellement longue et elle leur démange toujours. Ça ou pas ça, suffit que Jean-Pierre et son Curé se parlaient plus. Ça arrive des fois entre brave monde.

Chez Jean-Pierre, tant que je m'en rappelle, c'est une maison qui a toujours eu bien de la religion. Et lui tout comme les autres. Ça fait qu'il allait à la messe. Mais pour quant à aller se confesser il disait que tant que ce curé serait là, il irait pas. Et il y allait pas. Si femme lui disait bien, et aussi ses vieux. Mais, pour ça, rien-t'à faire. Il s'était mis ça dans l'idée et on y aurait attelé quatre paires de bœufs que ça y aurait rien fait. Il avait dit : « J'irai pas », et il y allait pas, là ! Et mêmement chez lui on s'était convenu pour plus lui en parler, rapport que ça le faisait que venir plus têtu.

Seulement quand ça vint le temps de se faire marquer pour aller à Lourdes, il se fit marquer.

Il y fut avec d'autres du pays. Et tous très contents. Mais je vous dirai que, lui, il se fit marquer avec ceux de la commune à côté pour pas voyager avec son curé. Ça fait voir comme il en avait de l'hargne.

A Lourdes, il fit ni une ni deux, il alla se confesser. Il fit le tour de confessadours, par-ci, par-là ; il en vit un que c'était plein de pratiques devant qui attendaient. Et le Michaud de son pays était entre les autres. Jean-Pierre passa de contre-lui.

— Tu sais pas qui c'est celui-là qui est dedans ?

— Dé ! j'en sais trop rien, il paraît que c'est un P. Mécanique. Mais pour ça qu'on a à dire, que ça soye l'un ou que ça soye l'autre.

— Eh bien, tu sais, je vas lui faire le paquet de notre curé, je, chez nous, je te le dis.

Ils attendirent que les pratiques passaient.... Ça vint le tour du Jean-Pierre, et il entra.

Son affaire faite, il sortit et il retourna vers le Michaud.

— Eh bien, Jean-Pierre, tu t'en es tiré ?

— Dé ! trop bien. Celui-là, je te le dis, c'est un trop brave homme. Si le nôtre il était comme ça ! J'ai tout dit à que j'avais contre lui. Il m'a quasiment donné raison, mêmement il m'a fait : « Mon pauvre ami, vous savez peut-être pas tout ! » Il m'a fait rien promettre, suffit qu'il m'a trop bien parlé.

Par après, Jean-Pierre se mit à faire sa sainte pénitence, il en fit apparemment un bon peu plus long qu'on lui avait dit.



Au bout d'un bon moment, un curé vint se mettre en place de celui-là qui était dedans.

Jean-Pierre était content de profiter de l'occasion pour voir comment il était fait celui-là qui sortait, ce brave P. Mécanique.

.... Et c'était son curé!....

Depuis ce temps, Jean-Pierre et son curé y a pas de monde plus d'accord.

Comme vous voyez, il n'en faut pas beaucoup pour se manquer, et pas beaucoup pour se démanquer quand on est du brave monde.

*Jean-Marie*



### Décret concernant les Indulgences attachées au Chemin de la Croix.

« Tous les fidèles qui, en particulier ou en groupes, font avec des sentiments de vive contrition le pieux exercice du Chemin de Croix légitimement institué et conformément aux prescriptions du Saint Siège, peuvent gagner :

- a) L'indulgence plénière « toties quoties » chaque fois qu'ils feront ce pieux exercice.
- b) Une indulgence plénière s'ils recoivent la Sainte Communion le jour où ils ont fait ce pieux exercice ou dans le courant du mois où ils l'ont accompli dix fois.
- c) Une indulgence partielle de dix ans et de dix quarantaines pour chaque station si, après avoir commencé le Chemin de la Croix ils l'interrompent pour un motif raisonnable et ne l'achèvent pas.

(Décret du 20 octobre 1931)



Plants de PHLOX (*vivaces variés*) et de DAHLIAS  
S'adresser chez M. Michel GERVAIN.

**TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO**

Vêtements sur mesures.

Comple ou pardessus

Renseignements et échantillons chez:

**Etienne DAQUERRE**



## L'école des Mamans

### Quand les pères sont partis.

**ROBERT et MAURICE.** une paire d'amis, discutent sur la nouvelle situation familiale provoquée par la mobilisation de leurs papas.

**ROBERT.** — Qu'est-ce qu'on va devenir à la maison ? Il n'y avait que papa qui réussissait à se faire obéir. Ainsi, moi, chaque fois que je faisais une bêtise il m'attrapait.... Avec maman on fait tout ce qu'on veut.

**MAURICE.** — Pas nous. Déjà, depuis quinze jours que papa est parti, toute la maison, petits et grands, marchent au doigt et à l'œil. Maman nous a dit qu'elle remplaçait papa et elle sait se faire obéir comme lui.

**ROBERT.** — Ah ! Eh bien, la voisine, Mme Papon, c'est comme maman : hier je l'entendais dire qu'elle ne savait plus comment venir à bout de ses mioches, à présent qu'ils savent que leur père n'est pas là.

### Solution

**Mme PAPON.** — Quel mal me donnent les enfants maintenant que mon mari est parti ! Avant, je n'avais qu'à les menacer de tout dire à leur père pour obtenir la paix, car ils le craignaient comme le feu, mais à présent, ils savent que cette menace ne compte plus ; alors ils en profitent les garnements !

**Mme HUBERT.** — Comme je vous plains, ma pauvre ami ! Mais il faut bien cependant réagir et remplacer nos maris. Les enfants ont plus besoin de nous que jamais, et nous devons nous montrer de vraies éducatrices.

**Mme PAPON.** — Oui, mais comment faire ?

**Mme HUBERT.** — Demandez l'obéissance aux enfants sous la menace de la sévérité paternelle n'a jamais rien valu, voyez-vous. Ce qu'il faut, c'est faire appel à leur conscience, et cela, nous en sommes tout aussi capables que nos maris.

**Mme PAPON.** — Vous croyez ?

**Mme HUBERT.** — Mais bien sûr, et j'en ai la preuve avec ma nichée. Ce n'est pas une raison parce que le père est parti pour leur laisser la bride sur le cou ; il faut au contraire se faire père et mère à la fois pour tenir la place des deux ; c'est notre lâche à nous qui restons au foyer pendant que nos maris se battent. Un enfant ne résiste jamais à l'appel de la conscience si on sait le prendre selon sa nature, son tempérament, et pour mes trois bambins je dois user de trois manières différentes, mais je crois que j'obtiens des résultats....

**Mme PAPON!** — C'est pourtant vrai que vos enfants continuent à bien se tenir depuis que vous êtes seule....

**Mme HUBERT.** — Essayez ma méthode, vous verrez que vos enfants vous donneront les mêmes satisfactions que les miens.



### H. A. PATUREL

Commission-Consignations      Gros et détail

Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie-  
Fruits Légumes, grains, foin, charbon,  
Confections, -- Chaussures etc.

**Représentant :** Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Baymond, Montréal.

**DAVIS et FRASER :** Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN

Austin Nichols & co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches, Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

*Prix, catalogues et échantillons sur demande,*

### SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

#### Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

#### LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

#### HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

#### PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

#### ALBERT BRIAND

Rue Lamentin

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

#### American House

Vins et spiritueux, Quai de la Roncière

#### HOTEL ROBERT

Quai de la République

#### GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Œufs, etc. Fournisseur des navires

### Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet



# LESPAGNOOL FRERES

QUIR DE LA RONCIERE - SAINT-PIERRE

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis.  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS  
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères  
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

## Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur  
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs  
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres  
Warehouse avec Quai

## REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.  
Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon  
Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris  
Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y  
Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London  
Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn  
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co •  
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »  
Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —